

6 juin 2007

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

Genève, 18 juin 2007

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Présenté par le Président

1. Ouverture de la réunion du Comité préparatoire.
2. Élection du Président [et d'autres membres du Bureau].
3. Adoption de l'ordre du jour provisoire.
4. Adoption du Règlement intérieur.
5. Adoption de dispositions pour pourvoir aux coûts du Comité préparatoire.
6. Examen des questions relatives à la préparation de la Première Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V relatif aux restes explosifs de guerre:
 - i) Ordre du jour provisoire de la Conférence;
 - ii) Programme de travail provisoire;
 - iii) Règlement intérieur;
 - iv) Désignation du Président de la Conférence [et d'autres membres du Bureau];
 - v) Nomination du Secrétaire général provisoire;
 - vi) Dispositions à prendre pour pourvoir aux coûts de la Conférence;
 - vii) Documents de la Conférence;
 - viii) Suivi;
 - ix) Document(s) final(s) de la Conférence.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport.
